

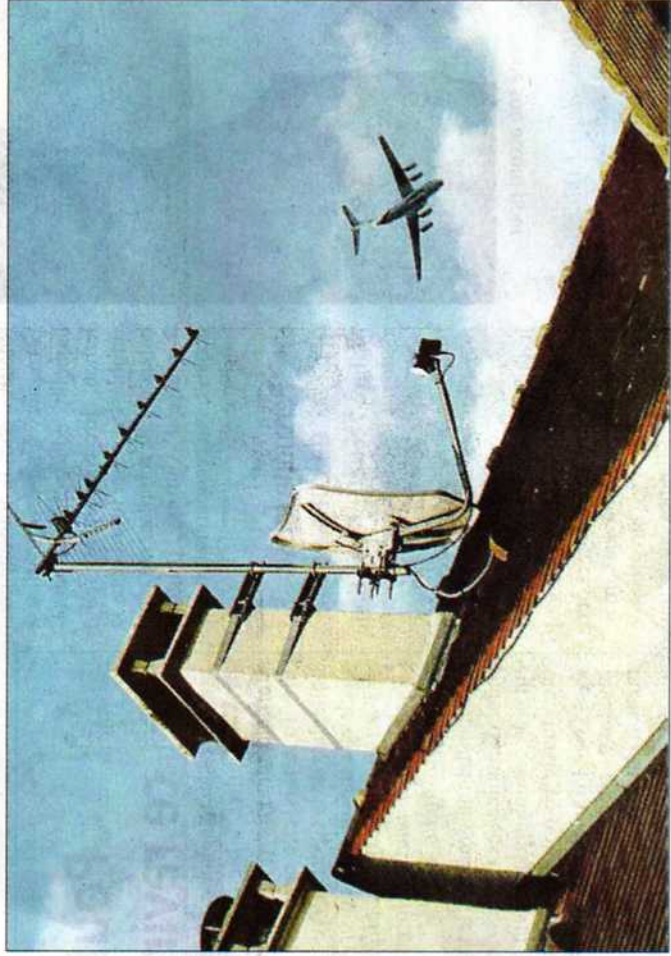
■ Conflans-Sainte-Honorine

Trafic aérien : les associations dénoncent « un scandale écologique »

Alors que le bruit court que Nathalie Kosciusko-Morizet, la ministre de l'Écologie et des Transports, va prochainement signer l'arrêt^é entérinant les déplacements des couloirs aériens, la mobilisation ne faiblit pas du côté des associations opposées au projet. En effet, celles-ci, en s'appuyant sur plusieurs études, persistent à dénoncer ce qu'elles considèrent comme un scandale écologique.

A l'encontre du Grenelle

D'abord, les associations mettent en avant la certitude que le relèvement des couloirs aériens entraînera plus de pollution, notamment avec l'augmentation de la consommation de carburant. « Les temps de parcours seront plus longs donc la consommation augmentera », précise Jean-François Michel, du CIRENA (Collectif inter-associatif du refus des nuisances aériennes). Comme



■ Selon les associations, le relèvement des trajectoires des avions va à l'encontre des engagements pris dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

L'avait précisé l'ACNUSA (Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires), « ce projet ne respecte pas les engagements pris dans le cadre des travaux du Grenelle de l'Environnement ».

Ensuite, les opposants sont

Ensuite, les opposants sont

l'association BruitParif, le projet de NKM propose une diminution de bruit imperceptible. Les associations parlent de contre-vérités techniques et propos trompeurs qui justifient ces projets. « Quelle est la finalité ? », se demande Jean-François Michel. Est-ce pour dégauder le ciel de Longjumeau, la ville dans laquelle NKM est maire ? »

Selon les associations, la minis-

tré devrait très prochainement signer l'arrêt^é en question. Le cas échéant, le CINERA, considérant que celui-ci ne répond pas à ce qui avait été avancé lors de l'enquête publique, déposera immédiatement un référé pour le suspendre. En cas d'échec, les associations se réuniront alors pour lancer un recours en annulation, une procédure plus longue et plus complexe.

T.C.

Arnaud Richard demande un audit

De nombreux élus ont déjà fait savoir leur opposition sur ce sujet. Dans un communiqué, Arnaud Richard « dénonce fermement l'annonce faite par la ministre de l'Écologie dans ce dossier, sans aucune information et concertation supplémentaire ». Le député de la 7^e circonscription des Yvelines estime « qu'un moratoire en vue d'une meilleure distribution des trajectoires est nécessaire » et affiche sa « colère face à une décision qui piétine avec mépris des populations peu ou pas touchées auparavant. » Il demande donc à NKM de ne pas signer cet arrêt^é « grenello-incompatible » et demande « que soit mené un audit indépendant sur les conséquences de ce projet par rapport au Grenelle de l'aérien. »